

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-425-1932 Permissions.

n° 31-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de trente jours, dont quinze jours à solde de présence et quinze à demi-solde, est accordée au garile sanitaire Bakärl Motinéd, pour en jouir à tadjourah.